

PLAN LOCAL D'URBANISME

4.0 Plan de zonage

Echelle : 1/7 500ème

Vu pour être annexé à la délibération
du Conseil Municipal du 20 mars 2012

Le Maire

PLU prescrit par délibération du Conseil Municipal du :	16 janvier 2007
PLU arrêté par délibération du Conseil Municipal du :	22 mars 2011
PLU approuvé par délibération du Conseil Municipal du :	20 mars 2012

Source : © IGN BD-PARCELLAIRE

1. Légende réglementaire

-  Zone UA : zone urbaine de centre-bourg
-  Zone UB : zone urbaine mixte à vocation principale résidentielle
-  Zone 1AU : zone d'urbanisation future à vocation principale résidentielle
-  Zone 2AU : zone d'urbanisation future dont l'ouverture à l'urbanisation est soumise à la modification du présent document
-  Zone UX : zone urbaine d'activités économiques
-  Zone UX : zone urbaine d'activités de services et commerces
-  Zone AUX : zone d'urbanisation future à vocation économique
-  Zone UL : zone urbaine accueillant les équipements publics
-  Zone N : zone naturelle (stricte)
-  Zone NH : zone naturelle (autorisant une extension limitée de l'habitat)
-  Zone NJ : zone naturelle de jardins
-  Zone A : zone agricole
-  Orientation particulière d'aménagement
-  Obligation de plantation au titre de l'article L.130-1 du code de l'urbanisme
-  E. R. : emplacement réservé
-   Bâtiment agricole repéré au titre de l'article L.123-3-1 du code de l'urbanisme, pouvant faire l'objet d'un changement de destination

2. Report à titre informatif

-  Indice de vide : carrière souterraine abandonnée d'origine non minière
-  Indice de vide : autre cavité souterraine abandonnée d'origine non minière
-  Monument historique
-  Périmètre de protection des monuments historiques (rayon 500 m)
-  Périmètre de 800 mètres autour des éoliennes des parcs de Louville-la-Chénard

Contraintes résultant de l'instauration de périmètres de protection des IPCE

-  Cellule de stockage
-  Périmètre de danger - périmètre Z1
-  Périmètre de danger - périmètre Z2

3. Liste des emplacements réservés

-  1 Extension du groupe scolaire
-  2 Création d'une voirie d'accès
-  3 Création d'une voirie de liaison
-  4 Création d'une voirie d'accès

